

date 15/01/1993

**Spécial**

COMMISSION  
BRUXELLES

---

## **RAPPEL**

### **Le nouveau réseau téléphonique de la Commission**

1. De même que dans les notes d'information diffusées à ce sujet, nous rappelons que le n° d'appel général (standard) de la Commission est dorénavant le

02/299.11.11

et non pas le **02/295.11.11** comme certains d'entre vous le mentionnent dans leur correspondance.

2. N'oubliez pas d'informer vos correspondants des changements de n° d'appel entraînés par la mise en service du nouveau réseau.

L'Unité IX.C.2

'Gestion interne, entretien des  
immeubles, télécommunications'